

**FAUT QUE
ÇA CHANGE
MAINTENANT!**

INFO-NÉGO

CSQ
Centrale des syndicats
du Québec

12 DÉCEMBRE 2019

VOLUME 4 | NUMÉRO 6

DÉPÔT PATRONAL : LE GOUVERNEMENT JETTE DE L'HUILE SUR LE FEU!

« Insuffisant » et « inacceptable », c'est ainsi que la présidente de la CSQ, Sonia Ethier, qualifie le dépôt patronal du Conseil du trésor en vue du renouvellement des conventions collectives des travailleuses et des travailleurs du secteur public.

« Nous sommes extrêmement déçus du peu de considération démontré à l'égard des travailleuses et des travailleurs! Le feu était déjà pas mal pris, mais là, le gouvernement vient ajouter de la pression partout dans les services à la population », affirme Sonia Ethier.

Indigne d'un gouvernement responsable

En campagne électorale, François Legault avait pourtant promis un vrai changement. « À la lecture du dépôt, la CAQ nous confirme qu'elle est totalement déconnectée! Rappelons que le gouvernement nage dans les surplus. Après les années de sacrifices que nous avons subies, le gouvernement joue avec le feu en nous offrant si peu », poursuit Sonia Ethier.

« Est-ce que le premier ministre est sourd aux réalités dont le personnel de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la santé et des services sociaux lui fait part depuis son arrivée au pouvoir? Ne voit-il pas les difficultés d'attirer et de retenir la main-d'œuvre dans nos différents réseaux? », lance la présidente de la CSQ.

DES MEMBRES MOBILISÉS ET DÉTERMINÉS!

Plus de 200 personnes déléguées au conseil général de la CSQ ont prévenu le gouvernement que la négociation ne faisait que commencer. Réunies lors d'une grande manifestation le 12 décembre 2019, elles ont montré qu'elles étaient plus que jamais solidaires, mobilisées et déterminées.


« Malgré le froid, les membres de la CSQ sont en feu! Notre message est clair : il y a urgence d'agir pour celles et ceux qui assurent des services publics de qualité, jour après jour! Faut que ça change maintenant! », a lancé Sonia Ethier.



CE QUE LE GOUVERNEMENT NOUS PROPOSE

Ce n'est ni plus ni moins que :

- des augmentations de salaire insuffisantes pour nous assurer minimalement la protection contre l'inflation. L'offre salariale va continuer à creuser le retard de rémunération du personnel du secteur public et à accélérer les problèmes de pénurie de main-d'œuvre;
- des propositions imprécises et inquiétantes, en lien avec notre régime de retraite, qui suscitent des questions;
- une révision du calcul des indemnités liées aux droits parentaux;
- rien pour les disparités régionales.

	Demandes de la CSQ	Offres gouvernementales
Salaire	2020 : 2 \$ l'heure 2021 : 3 % 2022 : 3 %	2020 : 1,75 % 2021 : 1,75 % 2022 : 1,5 % 2023 : 1 % 2024 : 1 % Un montant forfaitaire de 1 000 \$ pour les employées et les employés au sommet de leur échelle salariale le 31 mars 2020.
Retraite	Prestations anticipées. Allongement de la retraite progressive Modification à l'hypothèse de compensation de la pénalité actuarielle. Report de l'âge maximal de participation. Revalorisation de la rente après 65 ans.	Le gouvernement reste imprécis dans ses propositions. Est-ce qu'il veut revoir le salaire utilisé pour le calcul de la rente?
Droits parentaux	Bonification du congé de paternité et d'adoption.	Révision du mode de calcul des indemnités liées aux droits parentaux. Harmonisation des droits parentaux avec les divers autres régimes (RQAP, LNT, etc.).
Disparités régionales	Demandes de concordance entre les conventions collectives. Pleine compensation du préjudice fiscal subi lors du paiement ou du remboursement d'une dépense, d'une compensation ou d'un bénéfice reliés au travail dans les régions éloignées ou isolées.	

La création de trois forums

Le gouvernement propose la création de trois forums pour discuter de ses priorités : santé globale des personnes salariées, réussite éducative sur le plan scolaire, accessibilité aux soins dans les CHSLD et aux soins à domicile. Ces forums seraient constitués de représentants du Conseil du trésor, des ministères, et de toutes les organisations syndicales concernées par les enjeux. Les travaux devraient se dérouler d'ici le 30 avril 2020 afin d'éclairer les négociations.

Pour consulter la version anglaise de cette infolettre, consultez la section Info-Négo de notre site.

POUR NE RIEN MANQUER SUR LA NÉGO...

Suivez l'évolution de la négociation des secteurs public et parapublic en visitant le [site de la CSQ](#) et en vous abonnant à [l'infolettre](#).

